

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **mercredi, le 16 décembre 2015** après la séance concernant l'adoption des prévisions budgétaires 2016.

Étaient présents:

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval Serge Guimond Clermont Bélanger Nelson Cloutier
--------	------------------	-----------	--

Était absent : Monsieur Roger Lapierre

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

294-12-2015

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

D'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Réserve/Affectation
 - 3.1 Vidanges/Boues de fosses septiques
4. Excédent fonctionnement affecté
 - 4.1 PFM & MADA
 - 4.2 Cours d'eau
 - 4.3 Service incendie/Entraide
5. Virements budgétaires/Adoption
6. AEAEU/Construction BML, Division de Sintra inc./Décompte progressif #4
7. Pluvial/Nettoyage/H2O Envir O inc./Factures
8. Varia
9. Période de question.
10. Levée de la séance
 - 10.1 Résolution

3. Réserve/Affectation

3.1 Vidanges/Boues de fosses septiques

295-12-2015

Réserve/Affectation/Vidanges/Boues de fosses septiques.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

DE déposer une somme de 24 693\$ à la réserve affecté à la vidange des boues de fosses septiques.

4. Excédent fonctionnement affecté

4.1 PFM & MADA

296-12-2015

PFM & MADA/Excédent de fonctionnement affecté.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

DE puiser une somme de 5 209.27\$ à même l'excédent de fonctionnement affecté au poste budgétaire de la politique familiale pour combler les dépenses de fonctionnement 2015.

4.2 Cours d'eau

297-12-2015

Cours d'eau/Excédent de fonctionnement affecté.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu :

DE puiser une somme de 797.91\$ à même l'excédent de fonctionnement affecté au poste budgétaire des cours d'eau pour combler les dépenses de fonctionnement 2015.

4.3 Service incendie/Entraide

298-12-2015

Service incendie/Entraide/Excédent de fonctionnement non-affecté.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu : -

DE puiser une somme de 9 770\$ à même l'excédent de fonctionnement non affecté pour combler les dépenses de fonctionnement 2015.

5. Virements budgétaires/Adoption

299-12-2015

Virements budgétaires/Adoption.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu :

D'entériner les virements budgétaires.

6. AEAEU/Construction BML, Division de Sintra inc./Décompte progressif #4

300-12-2015

AEAEU/Construction BML, Division de Sintra inc./Décompte progressif #4.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'accepter le décompte progressif no 4 au montant de 1 010 947.45 \$ incluant les taxes.

D'autoriser madame la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ce décompte.

7. Pluvial/Nettoyage/H2O Envir O inc./Factures

301-12-2015

Pluvial/Nettoyage/H2O Envir O inc./Factures.

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution #283-12-2015, la municipalité octroyait le contrat à la compagnie H2O Enviro O inc. pour le nettoyage du pluvial de la rue Allaire et au chemin Lessard Ouest.

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

DE payer les factures totalisant un montant de 7 385.72\$ pour le passage de la caméra et le nettoyage du pluvial.

DE puiser à même le fonctionnement affecté au cours une somme de 6 744.15\$ taxes nettes pour pallier la dépense.

8. Varia

Aucun sujet n'est ajouté.

9. Période de questions.

Conformément à l'article 150 du *Code municipal*, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

10. Levée de la séance

10.1 Résolution

302-12-2015

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 20h35.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière